

**Les prix augmentent, le chômage en hausse**

À l'intérieur des frontières, on peut légitimement s'inquiéter des performances économiques. Du moins sur le court terme, les choses ne devraient pas s'arranger avec la faiblesse de la monnaie. En temps normal, tout étant égal par ailleurs, cette dépréciation permet théoriquement de maîtriser l'inflation corrélant, de ce fait, l'évolution de la masse monétaire. Or factuellement, l'inflation a dépassé les 5 % en janvier 2012 comparée à janvier 2011. Force est de constater que les autorités de compétence et le gouvernement de transition s'essayent à des mécanismes de maîtrise d'inflation, mais a priori, sur le terrain, les prix continuent à augmenter. Mais jusqu'à quand cette situation demeurera soutenable ?

Pendant ce temps, le taux de chômage continue à augmenter pour atteindre 18,9 % soit 738.400 personnes (dont 72,1 % en dessous de 30 ans et 30,5 % diplômé du supérieur) selon l'INS. C'est l'une des raisons qui ont poussé à la prolifération de l'économie souterraine.

Plus grave, 174 entreprises étrangères ont fermé et quitté la Tunisie pour aller s'installer ailleurs, poussant le nombre de chômeurs vers le haut et la création de la richesse vers le bas. Dans le même temps, la proposition de « se débarrasser » d'une partie des chômeurs en les envoyant à la Libye voisine n'est pas crédible. On ne fait que fuir la réalité. Il faut être conscient qu'on ne peut pas baisser le chômage (selon les prévisions du gouvernement en place) en une seule année simplement par la collaboration avec l'étranger. La demande étrangère en main-œuvre reste spécifique et limitée. La lettre d'information de l'OCE [INS, février 2012] indique que la faiblesse de l'économie est due au cantonnement de cette dernière à des secteurs à faible productivité et son rattachement à la zone Euro. Ces éléments structurels rendent le modèle de croissance peu soutenable et incapable d'être créateur d'emploi. De ce fait, la résorption du

chômage devient invraisemblable sur le court terme.

**Les perspectives de l'économie tunisienne**

L'augmentation de la valeur de l'Euro vis-à-vis du Dinar coïncide avec l'annonce de la BCT d'un léger redressement de la situation économique dans son communiqué du 15 février indiquant « l'apparition de prémisses d'amélioration de l'économie nationale au début de l'année en cours à travers la progression du rythme des échanges commerciaux avec l'extérieur » !

Paradoxalement, dans son communiqué du 27 février 2012, l'agence de notation Fitch a décidé de dégrader la note de la dette de la Tunisie à long terme de BBB à BBB- gardant une perspective négative. Même si nous espérons une meilleure situation économique à moyen et long terme, l'agitation actuelle a détérioré les perspectives économiques de court terme. Les incertitudes n'en restent pas moins élevées. Le risque d'une réelle flambée des prix reste d'actualité et amplifierait davantage le marasme économique de la Tunisie. La grande peur viendrait de l'installation d'un cercle vicieux appuyé par une stagflation.

Ainsi, tous les efforts doivent se focaliser sur une politique d'emploi dans des secteurs productifs. Cela va permettre d'augmenter, mécaniquement, le pouvoir d'achat, la redistribution de la richesse, l'accroissement du PIB, tout en bénéficiant de l'effet multiplicateur des dépenses publiques. Cependant, il ne faut pas occulter le rôle de la BCT dans la régulation de l'inflation avec la collaboration du gouvernement via une information transparente et symétrique afin de rétablir la confiance de l'investisseur et du consommateur.

Par-delà ce mini-choc de change, il faut rester lucide. Toute économie cherche à se relancer dans cet environnement complexe frappé par la crise mondiale. Pour la Tunisie, nous proposons deux possibilités afin de

sortir de ce goulot d'étranglement. Le salut pourrait venir de l'investissement avec l'implication des banques. Mais, il faut que les entreprises jouent le jeu en recrutant suffisamment et en ne se refaisant pas une santé financière au détriment des objectifs de la relance économique. La deuxième solution serait de stimuler la demande intérieure et relancer la consommation en maîtrisant le niveau l'inflation. Cette stratégie nous paraît la plus judicieuse, sauf qu'avec le projet de la Loi de Finance Complémentaire de l'année 2012 (augmentation de diverses taxes) l'augmentation du pouvoir d'achat semble incompatible.

Selon l'INS [février, 2012] : « cette année restera également dans l'histoire comme une année de récession sur le plan économique. Mais, en ce début 2012 et au-delà des polémiques sur le degré de contraction du produit intérieur brut en 2011, le temps des illusions est maintenant révolu, vient celui des conséquences et surtout de l'action ». Mais quel type d'action ? Les décideurs de la politique économique doivent adresser un message fort permettant de pallier l'instabilité institutionnelle et installer un climat des affaires favorable, un plan de stabilisation réduisant les déséquilibres macro-économiques et un regain de la confiance pour tous. Au-delà de ce débat, il serait question de la souveraineté économique de la Tunisie. Nous ne sommes pas adeptes du souverainisme absolu, bien au contraire, l'économie tunisienne doit rester une économie ouverte sur l'extérieur. Néanmoins, l'intervention des capitaux étrangers permettra-t-elle de maintenir la souveraineté économique de la Tunisie ? Ne devrions-nous pas plutôt chercher la solution ailleurs via l'invention d'un nouveau modèle économique ?

**Mohamed Slim SASSI**

Enseignant en économie et finance  
Doctorant à l'EDEAGE (Sorbonne Nouvelle – Paris 3)

**Affrontements armés, réseaux tribaux et prédation aux frontières de la Libye**

Depuis le mois de février 2012, les frontières libyennes connaissent une flambée de violence et d'affrontements armés. De M'saéd aux portes de l'Égypte à Ras Jdir sur la frontière tunisienne et de Ghat sur la route du Niger à Lâwinet aux environs de Koufra, des milices armées ont investi les postes frontaliers et douaniers ainsi que les pistes de la contrebande chassant les fonctionnaires récemment affectés par le gouvernement provisoire de Tripoli. Ces milices sont composées en général de jeunes issus de tribus ou de groupes ethniques dont les

territoires historiques sont situés à proximité ou à cheval sur l'une ou l'autre des frontières. Elles sont aussi l'émanation des réseaux de contrebandiers actifs sur les routes et les pistes reliant les principaux marchés de Libye aux pays frontaliers.

Toutefois, au-delà des similitudes des situations qui caractérisent les actions armées d'occupation des postes par les diverses milices, les configurations de chaque situation restent marquées par des spécificités qui peuvent être succinctement exposées comme suit :

**Le poste de ras Jdir à la frontière tuniso-libyenne : Un butin de guerre âprement disputé**

Les milices de la ville de Zouara<sup>1</sup> ont occupé le poste de ras Jdir et ont imposé une administration des douanes et de la sécurité issue de leurs rangs, considérant ainsi la prise de contrôle de cette frontière comme un « butin de guerre ». Grâce à ce fait d'arme, les milices de Zouara ont, dans une première phase, contraint les Libyens originaires de toutes les autres régions du pays et particulièrement les commerçants

transitant par la frontière, à leur verser des « droits de passage » avant de monopoliser progressivement, dans une seconde phase, le commerce transfrontalier avec la Tunisie.

L'absence de l'Armée et des forces de sécurité à la frontière a favorisé l'essor, sans précédent, des trafics de stupéfiants et de la contrebande des boissons alcoolisées en direction de la Libye<sup>2</sup>. La recrudescence des activités d'échanges contrôlées par les milices de Zouara a amené celles-ci à étendre leur emprise sur l'ensemble du « territoire » qui s'étend de la ville de Ajilet au poste de Ras Jdir et notamment sur les routes qui relient la capitale Tripoli à la frontière tunisienne. Cette mainmise sur la frontière suscite l'animosité de plusieurs tribus et milices armées dans l'Ouest libyen et particulièrement celles de Regdaline et d'Al Jamil<sup>3</sup>. Ces dernières n'ont pas hésité à organiser une série d'attaques sanglantes destinées à déloger les milices de Zouara de leurs postes et à s'assurer le contrôle des routes de la Tripolitaine en canalisant les flux commerciaux et de contrebande suivant une voie située plus au Sud et traversant leurs territoires tribaux respectifs. Tentatives qui se sont souvent soldées par des échecs face à l'intensité de feu déployée par les miliciens lourdement armés de Zouara.

Les milices de Zouara –qui ont par le passé entretenu d'étroites relations avec leurs partenaires tunisiens de Ben Guerdane– ont à plusieurs reprises traversé la frontière tunisienne pour des expéditions punitives contre les réseaux de contrebandiers récalcitrants. Mais ce sont les exactions commises contre les éléments de la Garde Nationale tunisienne, le pilonnage des postes de douane et l'enlèvement des soldats qui sont les plus spectaculaires et témoignent de la volonté (et des capacités logistiques et financières) de la milice de Zouara d'imposer un nouveau rapport de force à la frontière.

#### **Le poste de M'saéd à la frontière égypto-libyenne : Le compromis entre les réseaux**

Les milices de Toubrouk (*Thouwaar Deraâ Tobrouk*)<sup>4</sup> ont investi le poste de M'saéd après avoir chassé les autres groupes armés qui s'y sont installés depuis le début des évènements en mars 2011. Toutefois, les habitants de Selloum et de Boukbouk, localités égyptiennes proches de la frontière, redoutant la mainmise de cette milice sur le commerce transfrontalier et notamment le trafic du carburant, ont organisé une expédition qui leur a permis de repousser les groupes armés vers l'intérieur du territoire libyen. Les escarmouches et les combats localisés se sont déroulés sous l'œil de l'Armée égyptienne qui s'est abstenue de toute intervention. Depuis le mois de février 2012, une sorte de compromis semble régir les rapports entre les acteurs dans la région. Les milices de Toubrouk contrôlaient une

partie importante des trafics de carburant et de produits alimentaires subventionnés en direction de l'Égypte, et les groupes de Selloum domineraient la filière des passages clandestins des travailleurs vers la Libye.

#### **La Piste de Dongola à Lâwinet à la frontière soudano-tchado-libyenne : Le poids des guerres et la tentation de la scission**

Différemment des deux précédentes frontières, la région orientale du Fezzan a servi ces dernières années comme base arrière pour plusieurs groupes armés dissidents ayant participé aux soulèvements du Darfour ou de l'Ennedi. La disparition de Kadhafi a suscité les ambitions des minorités ethniques de la région et particulièrement les



© Photographie Hamideddine Bouali.

Toubous dont le territoire historique est situé à cheval sur les trois pays limitrophes. L'éloignement de la capitale Tripoli et de Benghazi ou Misratha, foyers principaux du soulèvement armé en Libye, a permis aux Toubous d'asseoir leur domination sur la majeure partie de la route de Dongola et de chasser toutes les autres milices qui se seraient opposées à leur projet. Toutefois, la valorisation du commerce transfrontalier de la « piste de Dongola » nécessitait le réseautage d'une série de villes-étapes et principalement Koufra et Sebha. Or, ces villes, bien que peuplées par une importante communauté Touboue, n'en étaient pas moins des villes-garnison et abritaient d'autres groupes tribaux, dont les Zouï qui jouissaient de solides alliances avec les puissantes milices du Nord. Les affrontements qui eurent lieu en février et mars 2012 se sont soldés par un partage de facto des territoires dans les deux villes et une hégémonie totale des groupes Toubous sur la piste de Dongola et son principal poste Lâwinet. Face aux contestations émanant des autres milices ennemies, les groupes Toubous, forts de leurs succès sur le terrain, ont agité la menace de sécession, laquelle serait le prélude à l'édification d'un « État national pour le peuple Toubou »<sup>5</sup>.

Par le passé, le régime de Kadhafi a permis, dans certaines mesures et selon les contextes, l'interpénétration des circuits de l'économie informelle avec ceux qui sont organisés et structurés par l'État et les autres

acteurs privés. Cette interpénétration ne fut pas l'œuvre ou la conséquence de la corruption des fonctionnaires ou l'expression d'un quelconque laxisme, mais comme une forme de clientélisme, une politique clairement établie et instituée à des fins de régulation politique et économique. Cette politique a donc transformé peu à peu les frontières en ressources accaparées par certains groupes tribaux locaux. La chute du « Guide » aurait pu déboucher sur une remise en cause des « privilèges de la frontière » et l'arrivée de nouveaux acteurs pour concurrencer les anciens cartels. Toutefois, la mobilisation des tribus dont les territoires vécus ou revendiqués se situent dans les zones frontalières, a mis en échec la recomposition des rapports de force. Cette mobilisation a dépassé le simple cadre de la solidarité entre les membres d'un même groupe tribal ou ethnique et a fait appel à une multitude de réseaux sécuritaires, politiques mais aussi ceux actifs dans les trafics d'immigrés ou de stupéfiants. C'est cette forme de mobilisation-alliance entre réseaux qui constitue aujourd'hui l'un des traits saillants de la dynamique qui anime les territoires situés de part et d'autre des frontières libyennes.

Cette dynamique prend la forme d'une ruée armée des groupes tribaux vers l'occupation armée des frontières, la mise en exergue des revendications sur la prédominance du territoire, la subversion de la frontière et la réinvention-réactivation des représentations symboliques ancrées dans les valeurs du passé autour de la terre, l'accaparement exclusif des aires spatiales des réseaux mondialisés de la contrebande, la monopolisation du contrôle des lieux et des axes par lesquels passent les flux d'hommes, de biens et de capitaux. Les processus dans leur ensemble ne marquent-ils pas la pérennisation d'un type de mise en valeur des frontières, fondé sur la prédation exclusive et sur une rupture avec le projet de l'État-nation post-révolutionnaire ?

**Rafaa TABIB**

Sociologue, Université de La Manouba

1. Ville côtière de la J'farra libyenne située à près de 55 km de Ras Jdir. Sa population est estimée actuellement à 50 000 habitants majoritairement Amazighes.

2. Les habitants de Ben Guerdane ont inventé une formule sarcastique pour désigner les exactions des milices de Zouara et leur penchant pour l'alcool (bière contre nourriture), formule qui rappelle celle en vigueur lors de l'embargo onusien sur l'Irak (pétrole contre nourriture).

3. Localités situées à la périphérie de Zouara.

4. Révolutionnaires du bouclier de Toubrouk.

5. Déclaration d'Aïssa Abdelmajid, principal chef des milices touboues, au journal *Al Watan* en date du 13 février 2012.